Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_69-BF

Département du Var | République Française | Arrondissement de Draguignan

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Nombre de Conseillers :	Séance du :	Date de publication :
En exercice : 48 Présents : 44	9 juin 2022	20 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin à dix heures, le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération régulièrement convoqué le 2 juin 2022, s'est réuni à la communauté d'agglomération, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

RACHLINE David - BOUDOUBE Paul - REGGIANI Jean-Paul - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard - BOUVARD Martine - DECARD Guillaume - MARCHAND Charles - ARENAS Martine - ISEPPI Stéphane - LANCINE Brigitte - BESSERER Christian - CHIODI Josiane - DELAUNAY KAIDOMAR Françoise - LEMAITRE Didier - SOLER Annie - HUMBERT Cédrick - LOMBARD Danièle - PETRUS BENHAMOU Martine - LONGO Gilles - LEROY Carine - BARKALLAH Nassima - CHIOCCA Christophe - PLANTAVIN Christelle - PERONA Patrick - LAUVARD Sonia - RENARD Patrick - CREPET Sandrine - BARBIER Jean-Louis - KARBOWSKI Ariane - BRENDLE Karen - BONNEMAIN Emmanuel - SERT Richard - POUSSIN Julien - MARTY Nicolas - RAMI Hafida - DEBAISIEUX Jean-François - BLANC Sylvie - BOYER Max - GRILLET Maxime - CORDINA Pierre - FABRE Julien - DEMONEIN Caroline - TISSIER Ken .

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : CURTI Fabrice donne procuration à CHIOCCA Christophe

NON REPRESENTES : MASQUELIER Frédéric - JEANPERRIN Brigitte - FRADJ Laurence - JEANPIERRE Jimmy.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTY.

FINANCES

*

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE GRAND CAPITOU

*

- N° 69 –

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_69-BF

Mme CHIODI, Vice-Présidente, expose :

Le compte administratif 2021 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, dressé par Monsieur le Président, présente une situation financière globale de l'exécution du budget annexe Grand Capitou.

L'exécution budgétaire 2021 se résume donc comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Recettes	141 337,88	Recettes		65 668,82
-Dépenses	141 337,64	-Dépenses		131 337,64
= Résultat de l'exercice	**0,24**	**= Résultat de l'exercice**	**-**	**65 668,82**
(Pour mémoire 2020)	-	***(Pour mémoire 2020)***	-	153 744,81
+ Excédent reporté	2 992 784,05	+ Excédent reporté		2 382 925,22
= Résultat de clôture fonct	**2 992 784,29**	**= Résultat de clôture invest**		**2 317 256,40**
(Pour mémoire 2020)	*2 992 784,05*	***(Pour mémoire 2020)***		***2 382 925,22***
		-Solde des restes à réaliser		-
		= Excédent d'investissement		2 317 256,40
		(Pour mémoire 2020)		*2 382 925,22*
Excédent disponible après couverture du besoin de financement d'investissement	**2 992 784,29**			

A la suite de cet exposé,

VU l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles R.221-50 et R.221-92 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 09 juin 2022 portant adoption des comptes de gestion 2021 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération présenté par Monsieur le chef du service de gestion comptable de l'Estérel ;

VU le rapport de présentation des comptes administratifs 2021 ;

VU l'avis de la Commission des assemblées ;

VU la maquette budgétaire transmise ;

le Conseil communautaire est invité à :

DONNER ACTE de la présentation du compte administratif du budget annexe Grand Capitou d'Estérel Côte d'Azur Agglomération,

CONSTATER la concordance des résultats de l'exercice 2021 avec le compte de gestion, ainsi que les valeurs relatives aux débits et crédits à titre budgétaire des différents comptes,

VOTER ET ARRETER les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-avant,

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_69-BF

ADOPTER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe Grand Capitou d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Monsieur RACHLINE, Président de séance, invite le Conseil communautaire à délibérer.

LE CONSEIL,

APRES avoir entendu l'exposé de **Mme CHIODI, Vice-Présidente,**
ET A LA DEMANDE de M. RACHLINE, Président de séance,
APRES en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS, ADOPTE LE RAPPORT PRÉSENTÉ.

FAIT et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Signé électroniquement par : Frédéric MASQUELIER
Date de signature : 16/06/2022
Qualité : Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Frédéric MASQUELIER